

Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 16 (2001)

Heft: 3

Artikel: Projet de formation postgrade en archivistique : discussion du 23 janvier 2001 à Berne

Autor: Roth, Barbara

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROJET DE FORMATION POSTGRADE EN ARCHIVISTIQUE

DISCUSSION DU 23 JANVIER 2001 À BERNE

Dans ARBIDO de décembre 2000, l'Association des archivistes suisses (AAS) invitait tous les archivistes, bibliothécaires et documentalistes suisses, ainsi que les membres des trois associations professionnelles et les enseignants des deux HES, à participer à une discussion publique du *Projet pour la création d'une formation universitaire postgrade en archivistique*, rédigé par une «task force».

Le nombre relativement restreint de participants, environ vingt-cinq personnes, fut compensé par l'engagement et la motivation des personnes présentes: plusieurs directrices/directeurs d'institutions, la directrice adjointe de la HEG de Genève, la présidente de la «Interessengemeinschaft Wissenschaftlicher Bibliothekare», des enseignants en archivistique, etc.

Comme l'a rappelé le président de la «task force», Peter Hoppe, celle-ci a été créée comme «force de proposition» temporaire, en appui du comité et de la commission de formation de l'AAS, avec mandat de définir les besoins des archivistes suisses en matière de formation postgrade. Le but de la réunion est de recueillir propositions et critiques, pour les intégrer dans une deuxième version du rapport qui reflète la volonté des membres de l'association.

Si l'association se penche maintenant sur la question de la formation postgrade, précise Gilbert Coutaz, président de l'AAS, c'est à la fois pour répondre à une véritable attente des archivistes suisses et pour faire face aux nombreuses sollicitations à prendre position sur des filières de formation postgrade ou apparentées au Nachdiplomstudium. De plus, l'AAS doit continuer à s'investir dans les deux premiers niveaux de formation, l'apprentissage d'assistant en information documentaire et les HES, tout en considérant le postgrade comme clef de voûte qui aura, une fois mise en place, des répercussions sur les cursus des autres étapes de la formation.

La démarche de l'AAS ne recoupe pas nécessairement des préoccupations immédiates des deux associations sœurs, ASD et BBS. Seul le Groupe d'intérêt des bibliothécaires scientifiques fait état de réflexions proches de celles des archivistes; mais il dispose déjà d'un postgrade domicilié à la Bibliothèque centrale de Zurich; en ce sens, la question ne revêt pas la même urgence, surtout dans le cadre d'une association occupée en priorité par la mise à niveau des anciens diplômes. Cela ne veut pas dire que les deux autres associations, tout comme les HES, soient exclues du débat de l'AAS; elles ont été informées dès le départ des intentions des archivistes. Elles continueront de l'être sur les résultats des débats et des initiatives qui seront prises à terme.

La question de la formation postgrade est cruciale pour l'AAS, dans la mesure où ses membres sont en majorité des diplômés universitaires. La mise en place d'un postgrade constitue une vaste entreprise, qui aura des conséquences sur la vie des institutions d'archives en Suisse.

Avis exprimés

Personne, dans la salle, ne conteste le principe même de la nécessité d'une formation postgrade en archivistique, ni le moment choisi pour mettre la question à l'ordre du jour. Il est temps que les archivistes prennent mieux conscience de leur apport spécifique à la société; la définition d'un cursus de formation peut les y aider (J. Zwicker). Sans formation universitaire, la position des archivistes dans la société est menacée (Chr. Graf).

Formation spécifique ou intégrée (avec BBS et ASD)

Les formations d'apprenti et de spécialiste I + D, aujourd'hui existantes, ne répondent pas suffisamment aux besoins des Archives; la part de l'archivistique n'y est pas assez poussée pour le travail de haut niveau. Beaucoup d'archivistes ont l'impression d'être les parents pauvres de ces formations.

Le postgrade correspond bien à une étape de spécialisation, et doit, à ce titre, être spécifique aux archives. Certes, la collaboration avec les autres professions de l'information documentaire est envisageable, souhaitable même. Mais elle doit se situer au niveau de l'organisation et non du contenu des cursus.

Domiciliation

Majoritairement, les personnes présentes approuvent la proposition de la task force de rattacher le postgrade à une université. Il est vrai que, dans les pays voisins, les postgrades en archivistique sont domiciliés dans de hautes écoles (*Archivschule Marburg, Ecole des Chartes*). Mais, à l'échelle suisse, seul un rattachement à une Université permet de tirer profit des autres disciplines (histoire, droit, sciences politiques...), et d'assurer l'ancre scientifique et théorique de la formation.

Il ne faut pas pour autant négliger le réservoir de compétences des HES, d'autant plus que celles-ci ont pour mandat de mettre sur pied des formations postgrades. Par ailleurs, les collaborations et «synergies» entre HES et université sont favorablement accueillies par les «décideurs»; les partenariats sont une volonté de la Confédération. La piste des collaborations avec les HES doit être creusée. Y. Estermann Wiskott, directrice adjointe de la HEG de Genève et responsable du département Information et documentation, informe qu'aucun projet concret n'a encore pris forme à la Haute Ecole de Genève, et qu'elle est ouverte à une collaboration. C. Caduff, en revanche, expose que la HES de Coire compte développer massivement son offre postgrade, avec sept modules comportant chacun plusieurs centaines d'heures.

Contenus et modules

Dans le projet, les contenus des enseignements proposés demeurent encore trop vagues. Cette partie du rapport doit être développée et chiffrée. Plusieurs participants insistent sur la nécessité de la composante pratique. Une chose est certaine: les archivistes ne cherchent pas

à reproduire ce qu'ils sont aujourd'hui, mais à combler les lacunes et à former des professionnels disposant d'un solide bagage théorique, méthodologique et pratique en archivistique, en histoire, en droit et dans les autres disciplines utiles à la profession.

Calendrier

Chr. Graf a pris des renseignements auprès de l'Université de Berne. L'intérêt des universités pour les diplômes postgrades est aujourd'hui très fort. Il existe des marches à suivre («starter-kit»), et, si l'on souhaite offrir quelques modules en automne 2002 déjà, la procé-

dure est à entamer rapidement. Cette démarche ne constitue pas un engagement ferme.

Mais il faudra encore quelque temps à la task force pour intégrer au projet les avis recueillis sous forme orale ou écrite. Les membres de l'AAS seront tenus au courant de l'évolution du projet.

Une autre tâche, enfin, attend la communauté des archivistes suisses: il faut formuler avec précision, par écrit, les cahiers des charges des futurs employés des Archives, à tous les niveaux. Cette définition est en lien direct avec la question de la formation. Elle seule permet-

tra d'évaluer si les deux filières aujourd'hui existantes sont en adéquation avec les besoins des centres d'archives, elle seule permettra de définir le cursus du futur diplôme postgrade, et de parvenir à une plus large reconnaissance de la profession.

Pour la task force:
Barbara Roth

Texte du projet dans sa version antérieure à la discussion du 23 janvier et procès verbal complet de la séance sur le site web de l'AAS : http://www.staluzern.ch/vsa/ag_form/task_force.html

PROJEKT G. (III)

«DIE WERTEDISKUSSION IST DRINGENDER DENN JE»

Projekt G.: Aus dem E-Mail-Austausch unter «GrenzgängerInnen und GeneralistInnen in der Informationsgesellschaft» (vgl. ARBIDO 1/2001 + 2/2001). Moderation Projekt G.: Daniel Leutenegger. E-Mail: dlb@dreamteam.ch

4.2.2001, 21:51

*dlb: Liebe Jana Caniga
Du bezeichnest dich als Generalistin.
Wie reagierst du auf Urs Hallers E-Mail vom 14.12.2000 (vgl. ARBIDO 1/2001, Seiten 10/11), in dem er uns allen die bisher noch von niemandem beantwortete (und damit offensichtlich schwierige) Frage stellt, was denn eigentlich den Info-Grenzgänger vom Hansdampf-in-allen-Gassen unterscheidet. Was unterscheidet die Generalistin von der Hanndampf-in-allen-Gassen? Sind GeneralistInnen/GrenzgängerInnen die TrendsetterInnen (und einzigen beruflichen Überlebenden) einer immer schneller agierenden, flexibleren Informationsgesellschaft? Oder doch eher WegbereiterInnen für den «Sieg der Oberfläche über die Substanz» (vgl. ARBIDO 1/2001, S. 4)? Oder beides zugleich? Wo sollten deiner Meinung nach selbst GeneralistInnen/GrenzgängerInnen sich selber z.B. berufliche Grenzen setzen?*

12.2.2001, 10:18

Jana Caniga: Ich gebs zu: Mit dieser Fragestellung habe ich Mühe, weil sie mich irgendwie in eine Rechtfertigungsposition drängt. Und dies ist nicht nur mein persönliches Problem; wenn ich mir die Fragestellung genauer ansehe, trieft sie vor Wertungen, die der Generalistin / dem Info-Grenzgänger gar keine

Chance lassen. Sowohl die «TrendsetterInnen» wie auch die «WegbereiterInnen für den Sieg der Oberflächlichkeit» sind negativ besetzt; aber ok, es soll ja hier um einen konstruktiven Diskussionsbeitrag gehen. Den will ich auch gerne leisten, muss aber vorher dennoch ein paar Kratzgeräusche loswerden.



jana caniga

nun, es gab für mich die phase der assimilierung, zu deutsch anpassung; vom moment an, als meine familie im november 1968 aus der damaligen tschechoslowakei in die schweiz kam, während meiner ganzen schulzeit, die ich samt und sonders (bis und mit der pädagogischen hochschule) in st.gallen absolvierte. das schulsystem kam mir aber sehr eng vor, so dass ich schon während der ausbildung beim lokalradio andere welten

suchte. da begann auch die intensive phase des ausprobierens und suchens. während 4 jahren erledigte ich beim schweizer radio die verschiedensten arbeiten, sagte nie nein, füllte meinen rucksack. auch als die anfrage kam, eine neue sendung beim schweizer fernsehen zu moderieren, sagte ich nicht nein.

es folgte die phase des sich exponierens. 9 jahre beim news-magazin 10vor10, 3 davon als redaktionsleiterin, da galt es konflikte auszutragen,stellung zu beziehen, ein echtes stahlbad. das 2-jährige nachdiplomstudium in unternehmungsführung an der HSG war ein nachholen und horizont erweitern zugleich, eine zwischenphase im besten sinn.

seit mai 1999 leite ich die direktion kultur und soziales beim migros genossenschaftsbund, und das ist für mich die phase des gestaltens. da bin ich mitten drin, voller enthusiasmus, weil ich zum ersten mal das gefühl habe, verantwortung auch für eine unternehmenskultur übernehmen zu können. (foto: zvg)